

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2022

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le « RTC »), tenue le 18 novembre 2022, à 10 h, au 720, rue des Rocailles, Québec (par visioconférence).

Sont présents :
Maude MERCIER LAROUCHE, présidente
Yvan BOURDEAU
France BILODEAU
Sébastien HALLÉ
Liguori HINSE
Joel JONCAS
Claude LAVOIE
Annie SANFAÇON
Jean SIMARD
David WEISER

Sont absents:
Pierre-Luc LACHANCE, vice-président
Jackie SMITH

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents :
Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale
Alain MERCIER, directeur général

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 22-81

Sur proposition de M^{me} France Bilodeau, appuyée par M^{me} Annie Sanfaçon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est effectuée par les membres du conseil d'administration concernant les sujets de la présente assemblée.

3. Dossier soumis au conseil d'administration

3.1 **Embauche du directeur général et modification de la structure administrative des directions du Réseau de transport de la Capitale**

CONSIDÉRANT que le RTC désire combler le poste de directeur général, compte tenu du départ à la retraite de M. Alain Mercier, le 31 décembre 2022;

CONSIDÉRANT que le RTC désire de plus modifier sa structure administrative afin de refléter la délégation de responsabilités actuellement dévolues à la Direction générale;

CONSIDÉRANT que, compte tenu de la nature de la modification apportée à la structure administrative, il y a également lieu de procéder à l'ajustement des politiques du RTC afin de refléter ce changement;

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

CONSIDÉRANT l'article 7.3.2 du *Règlement n° 340 – règlement intérieur du Réseau de transport de la Capitale (RTC)*;

Résolution 22-82

Sur proposition de M. Joel Joncas, appuyée par M. Jean Simard, il est résolu :

- d'embaucher M. Nicolas Girard au poste de directeur général du RTC, pour un contrat de travail d'une durée de cinq (5) ans, renouvelable, et ce, à compter du 12 décembre 2022, le tout, selon les conditions plus amplement détaillées au contrat individuel de travail joint en annexe du document n° 3.1 à l'ordre du jour de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;
- d'approuver les directions relevant immédiatement du directeur général, le tout, tel que détaillé au document joint en annexe du document n° 3.1 à l'ordre du jour de la présente assemblée, dont copie est versée au dossier pour faire partie intégrante de la présente résolution;
- de modifier les politiques du RTC affectées par la présente modification de structure administrative afin de refléter ce changement.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Modification du calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration

CONSIDÉRANT que le 2 février 2022, par sa résolution n° 22-3, le conseil d'administration du RTC adoptait le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration du RTC pour l'année 2022 et fixait également la date de la première assemblée ordinaire de l'année 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration du RTC afin de changer la date de l'assemblée du 7 décembre 2022 pour le 13 décembre 2022;

CONSIDÉRANT l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 22-83

Sur proposition de M^{me} France Bilodeau, appuyée par M. Yvan Bourdeau, il est résolu :

- de modifier le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'administration du RTC, adopté par la résolution n° 22-3, le 2 février 2022, en changeant la date l'assemblée du 7 décembre 2022 pour le 13 décembre 2022;
- de publier, dans un journal diffusé dans le territoire du RTC, un avis de cette modification.

Adoptée à l'unanimité

4. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 10 h 15.

Maude Mercier Larouche présidente

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale